

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 97 (2000)
Heft: 4

Rubrik: Inspectorat

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inspectorat

Inspectorat des ruchers du canton de Vaud

Chers collègues apiculteurs, suite aux échos qui me sont parvenus des assemblées générales de vos sections, certains apiculteurs déplorent des pertes inhabituelles de colonies dans leurs ruchers.

Malgré les rappels de l'inspectorat, **cette obligation d'annoncer** (art. 61, al. 3 OFE) n'est pas prise en considération. Sans cette information, nos autorités sanitaires ne peuvent réagir et prendre vos déboires en considération. Je vous prie de **combler cette lacune en complétant le talon ci-après** et en l'envoyant à l'adresse mentionnée. Les déclarations faites resteront confidentielles, mais seront utiles pour intervenir en haut lieu. D'autre part, pour prévenir la recrudescence des loques, votre inspecteur des ruchers prendra des échantillons de couvain sur les colonies défectueuses pour les soumettre à notre laboratoire.

Rappel: la lutte intégrée contre le varroa doit pratiquement être **soutenue toute l'année**. Le contrôle de la chute naturelle des parasites permet en permanence d'évaluer le taux d'infestation des colonies. L'introduction des cadres à mâles doit être faite au courant de ce mois.

Bonne saison!

P.-A. Bonzon



Talon à faire parvenir au **Service vétérinaire, inspectorat des ruchers, rue César-Roux 37, 1014 Lausanne**.

Nº de rucher: _____ Nom, prénom: _____

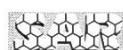
Nombre de colonies hivernées: _____ Perdues: _____

Liste des inspecteurs des ruchers et suppléants *Rectificatif*

Dans la liste des inspecteurs des ruchers et suppléants parue dans le dernier numéro de notre revue, une erreur s'est glissée dans l'indicatif du numéro de téléphone de l'inspecteur du district d'Aigle. Cet indicatif est le 021 et non le 024.

District d'Aigle

Responsable: Florian Guillet, Ancien-Collège, 1844 Rennaz, ☎ 021/960 17 32.
Adjoint: Daniel Herren, Fenalet, 1880 Bex, ☎ 024/463 23 62.



Produits acaricides 2000

Les produits de lutte contre le varroa seront les suivants :

- Thymovar.
- Acide formique.
- Acide oxalique.

Commande des produits :

- Il n'y a pas lieu de commander vos produits.

Paiement des produits :

- Les prix seront certainement identiques à ceux de 1999 (à confirmer par les fournisseurs).
- Paiement comptant sur le lieu de distribution.

Distribution des produits acaricides 2000

<i>District</i>	<i>Lieu</i>	<i>Date</i>	<i>Heure</i>
Aigle	Ecole professionnelle	14 juin	18 h - 20 h
Aubonne + Rolle	Hammel, Rolle	7 juin	18 h - 20 h
Avenches	Domicile de M. Geissbühler	28 juin	19 h - 20 h
Cossonay	Montricher	9 juin	18 h - 20 h
Echallens	Grande Salle, Vuarrens	30 juin	18 h - 20 h
Lausanne	Institut Galli-Valério	11 juillet	19 h - 20 h
Lavaux	Salle communale, Forel/Lavaux	5 juillet	18 h - 20 h
Morges	Cantine de Marcellin	8 juin	18 h - 20 h
Moudon	Buffet de la Gare, Moudon	16 juin	18 h - 20 h
Nyon	Landi, Eysins	6 juin	18 h - 20 h
Orbe	Moulin Rod, Orbe	15 juin	18 h - 20 h
Oron	Vulliens, chez M. Cherpillod	7 juillet	18 h - 20 h
Payerne	Garage Rapin, Payerne	29 juin	18 h - 20 h
Pays-d'Enhaut	Croix-d'Or, Les Moulins	6 juin	19 h - 20 h
Vevey	Parc Chaplin, Vevey	6 juillet	18 h - 20 h
Yverdon-Grandson	Centre ORIPH, Yverdon	14 juin	18 h - 20 h

En espérant satisfaire aux exigences de chacun, le comité de la FVA vous souhaite une bonne récolte 2000.

